



# Dossier de presse

VOTE BUDGET  
PRIMITIF 2023

Département de l'Indre

**Séance du 16 janvier 2023**

---

**BUDGET PRIMITIF 2023**

**277 155 469 €**

**UN BUDGET  
2023**

# Protecteur

Une collectivité qui  
renforce ses solidarités

# Bâtitisseur

Une collectivité qui  
maintient un haut niveau  
d'investissement

# Innovant

Une collectivité qui  
s'engage dans de  
nouveaux projets

# LE BUDGET PRIMITIF 2023

L'assemblée départementale se réunit ce lundi 16 janvier pour voter le Budget 2023. Un moment important pour la collectivité puisqu'il permet le lancement de nouveaux projets au bénéfice des habitants et de la modernisation du territoire.

## Fonctionnement

219 703 486 €

## Investissement

57 451 983 €

Budget 2023  
**277,1 M€**

## Solidarités humaines

Enfance et famille,  
personnes âgées,  
personnes en situation  
de handicap, insertion

**156,4**  
millions d'euros

Fonctionnement  
**152,4 M€**

Investissement  
**4 M€**

Budget 2023  
**277,1 M€**

## Développement et aménagement du territoire

Voirie, aides aux communes et aux associations, éducation, sécurité, environnement, sport, culture et attractivité

**100,9** F. 50,8 M€  
millions d'euros I. 50,1 M€

## Moyens d'administration et gestion financière

**19,8** F. 16,5 M€  
millions d'euros I. 3,3 M€

# Un budget en hausse pour les Solidarités Humaines

Enfance et famille, insertion, handicap, grand âge, le Département est le garant des solidarités humaines. Si l'action sociale est son cœur de métier, c'est qu'il a su démontrer au fil du temps qu'il était l'échelon le plus pertinent pour la piloter.

## ■ Enfance : prévenir les risques et accompagner cette étape de la vie qui construira l'adulte de demain

- le **+** en 2023
- Renforcement des dispositifs de prévention et d'accompagnement des enfants, adolescents et des familles
  - Création de nouvelles structures d'accueil de la petite enfance

## ■ Le grand âge, un maintien à domicile favorisé, des accompagnants encouragés

- le **+** en 2023
- Nouveau schéma gérontologique départemental
  - Prévention et accompagnement de la perte d'autonomie
  - Modernisation des établissements sociaux et médico-sociaux

## ■ Handicap : un accompagnement sur-mesure pour plus d'efficacité

- Poursuite du nouveau schéma départemental du handicap pour un meilleur accompagnement

## ■ Insertion : un soutien au retour à l'emploi

- le **+** en 2023
- Favoriser l'autonomie et le retour à l'emploi avec des mesures incitatives et une nouvelle cellule accompagnant le retour à l'emploi

## ■ Renforcement du plan santé

- En plus des dispositifs en cours :

mise en place d'une indemnité d'études de 600 € /mois aux étudiants inscrits en 3, 4 et 5<sup>e</sup> année des cursus d'orthophonie, de kinésithérapie, sous réserve d'un engagement d'installation en libéral pour 5 ans au moins.

## Investir, aménager, moderniser

---

- **20 000 000 €** : modernisation et sécurisation de notre réseau routier, réhabilitation ou reconstruction d'ouvrage d'art sur l'ensemble des cantons
- **10 000 000 €** : des travaux d'accessibilité, de modernisation, d'économie d'énergie dans les collèges
- **5 000 000 €** : des travaux de modernisation sur les bâtiments départementaux

## Déploiement de la fibre optique sur notre territoire

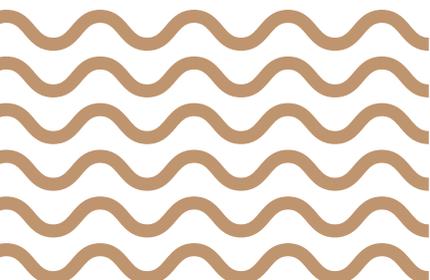
---

- La 2<sup>e</sup> phase du déploiement de la fibre est lancée
- **22 nouvelles communes** seront éligibles en janvier :  
AMBRAULT - AZAY-LE-FERRON - BOMMIERS - BRIVES - CHASSENEUIL - CHAZELET - COINGS - LA VERNELLE - LE PONT-CHRETIEN-CHABENET - LOURDOUEIX-SAINT-MICHEL - LYE - MONTIPOURET - ORSENNES - PALLUAU-SUR-INDRE - POMMIERS - POULAINES - SAINT-AOUT - SAINT-CIVRAN - SAINT-DENIS-DE-JOUHET - SAINT-GILLES - VAL-FOUZON - VOUILLON
- Le déploiement se poursuit conformément au plan annoncé. **Objectif 2025** : 100 % des Indriens éligibles !

## Le sport au coeur de nos engagements

---

- **Jeux olympiques 2024** : une aide de 3 000 € sera attribuée aux sportifs sélectionnés
- **UNSS sport scolaire** : une aide de 10 € sera attribuée pour chaque licencié



# Soutien aux communes et aux associations

Parce que les projets des communes, communauté de communes et des associations contribuent à la dynamique économique de notre département, à son attractivité et à l'animation du territoire, le Département augmente le montant des subventions qu'il leur attribue chaque année et crée de nouvelles aides. Il conforte ainsi sa place de premier partenaire !

## ■ Équipement communal :

- Création d'un fonds pour les récupérateurs d'eau
- Création d'un fonds pour le verdissement des cours d'écoles
- Les fonds restent à guichet ouvert et sont augmentés de **5%**
- Augmentation du fonds d'action rurale

Ainsi, le **bloc communal** bénéficiera cette année encore de fonds à guichet ouvert. Des commerces préservés, des logements réhabilités, du patrimoine rénové, des équipements sportifs, culturels, des dispositifs de video-protection, un soutien pour préserver les espaces naturels sensibles... autant de domaines dans lesquels le Département intervient financièrement pour accompagner toutes les initiatives ! Voirie communale et équipement bénéficieront des soutiens par les dispositifs FAR (Fonds d'Action Rurale) et FDAU (Fonds Départemental d'Aménagement Urbain) qui chaque année accompagnent l'aménagement de l'ensemble de nos communes.

- **1 281 900 €** seront alloués à l'Agence d'attractivité qui poursuit ses missions en faveur de la promotion du territoire, de l'accueil de nouveaux arrivants, d'accompagnement des professionnels de santé et de la dynamique d'emploi dans l'Indre.

## ■ Soutien au secteur associatif :

- Maintien des aides à toutes les associations et augmentation du fonds pour l'aide à l'investissement (FAPA) + **6%**

# Accueillir de nouveaux vétérinaires dans l'Indre

---

- Création d'un nouveau dispositif permettra d'apporter des aides spécifiques aux vétérinaires s'installant en zone rurale afin de renforcer le maillage de ces professionnels de santé animale dans l'Indre

Avec 1.480 élevages bovins (210.000 bovins), 917 exploitations ovines (57.000 reproducteurs ovins), 321 exploitations caprines (38.000 reproducteurs caprins) et 863 détenteurs d'équidés (24.350 équidés), l'économie de l'Indre reste marquée par la présence de l'élevage. La démographie des vétérinaires de l'Indre est en baisse : 77 vétérinaires (40 femmes et 37 hommes) exercent actuellement dans le département contre 84 en 2016. 19 cabinets vétérinaires pour 24 établissements sont inscrits en 2022 au RCS contre 31 en 2016. 13 cabinets vétérinaires pratiquent une activité rurale (réalisation des prophylaxies) pour environ 30 vétérinaires associés (sans prendre en compte les salariés), 3 autres cabinets, limitrophes de l'Indre, interviennent chez des éleveurs indriens. Seuls 4 cabinets sont spécialisés exclusivement sur les animaux de rente (contre 10 en 2016). Afin d'assurer le maintien d'un maillage vétérinaire en zone rurale, l'accueil de nouveaux professionnels en pratique libérale en soin aux animaux d'élevage est un défi majeur à relever pour la pérennité de l'élevage dans le département.

- Création de deux dispositifs qui permettraient l'accueil potentiel de 10 vétérinaires d'ici la fin de cette mandature :
  - ➔ **5 aides à l'installation** de vétérinaires de 25 000 € comme associés dans un cabinet libéral exerçant en élevage.
  - ➔ **5 bourses départementales** de 1 000 € / mois pendant la dernière année de formation vétérinaire avec l'engagement d'exercer 5 ans dans l'Indre en activité de soin aux animaux d'élevage.